

ASA Paris Nord - Est 18

Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord – Est 18



ASA PNE 18

Paris, le 27 mai 2013

Madame Anne HIDALGO
Première adjointe au Maire de Paris,
Chargée de l'Urbanisme et de l'Architecture
Hôtel de Ville
75196 – PARIS Cedex 04

Objet : Concertation Paris Nord Est

Madame la Maire,

Vous avez réuni le Comité Permanent de Concertation le 7 février 2013 au cours duquel la garante Madame Michèle Tilmont a été présentée et plusieurs annonces faites : mise en place d'un site internet, attribution d'un local de la concertation, mise en place d'un comité de suivi "Gare des Mines, organisation d'ateliers thématiques...

Aujourd'hui, près de quatre mois après cette réunion, nous constatons qu'aucune suite concrète n'a été donnée à chacune de ces annonces à commencer par le compte rendu de la réunion qui n'a toujours pas été diffusé. Pour le reste, nous entendons faire un point circonstancié des sujets précités, en particulier sur les trois premiers pour lesquels des réponses de vos services sont attendues, le quatrième sujet – les ateliers thématiques- devant faire l'objet selon "certaines rumeurs à confirmer" d'une rencontre courant juin organisée avec le cabinet RES PUBLICA !

✓ **Site dédié** : aucune mise à jour n'a été faite depuis la présentation du 7 février. Le site est statique, le forum participatif annoncé n'a pas été mis en place et il n'y a aucune possibilité de mettre des commentaires. Nous nous étonnons qu'à la rubrique de "la concertation" aucune actualité n'ait été mise à jour concernant le comité de suivi "Chapelle International" (quid de la réunion du 15 janvier ?) et que, s'agissant des « fichiers attachés », la seule pièce jointe disponible remonte à...2009, alors que des informations plus récentes comme, par exemple, les documents de la délibération 2013 DU 58 concernant le « bilan de la concertation sur l'engagement de la révision simplifiée du PLU de Chapelle International » pourraient trouver leur place à cet endroit du site ! Et nous pourrions évoquer d'autres pièces qui doivent alimenter la rubrique des secteurs du projet, à l'instar des délibérations sur la Gare des Mines, du périmètre élargi de PNE...

✓ **Local de la concertation** : après plusieurs tergiversations, il a été confirmé que le lieu d'accueil de ce local serait situé 40 boulevard Ney (18^e). Apparemment, aucune personne de votre cabinet ou de la DU n'est en mesure de faire un point de la situation ! Pourtant une réunion se serait tenue fin avril à ce sujet ? Alors quid du calendrier de mise à disposition de ce local pour les habitants ?

✓ **Comité de suivi « Gare des Mines »** : l'engagement de mettre en place ce comité avant l'été se fait attendre...Aucune date n'est fixée pour le moment alors que la concertation aurait du démarrer depuis longtemps...Nous vous rappelons la délibération portant sur le marché de maîtrise d'œuvre qui prévoyait « la mission de participation à la concertation à la notification du marché », soit à partir de septembre 2010 !

Contact : Olivier Ansart
3, rue du Canada - 75018 PARIS – Tél. 06.21.89.91.97.
e-mail : asa.pne18@laposte.net
Blog : <http://asa-pne.over-blog.com>

ASA Paris Nord - Est 18

Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord – Est 18

Cette situation n'est pas acceptable pour les partenaires de la concertation. L'absence de réponses révèle un manque de suivi et de coordination de la part de votre administration. Après plusieurs mois de vacance, nous espérons que la nomination d'un nouveau directeur de l'urbanisme sera de nature à améliorer l'organisation de vos services et les relations avec les partenaires associatifs.

C'est pourquoi, nous demandons votre intervention afin que le compte rendu du CPC du 7 février soit diffusé au plus vite et que des réponses soient apportées aux différents points évoqués précédemment.

Puis, au-delà et afin d'assurer une continuité au Comité de Concertation, il y a lieu de :

- **nommer un "référént Paris Nord Est"**, comme interlocuteur de la Ville des partenaires de la concertation,
- **mettre en place un groupe de travail paritaire**. Celui-ci organisé sous l'autorité de la garante de la concertation, sera chargé de veiller à la mise en œuvre des moyens de fonctionnement de la concertation, notamment l'élaboration d'un **projet de charte** pour lequel notre association vient de rédiger une contribution que nous transmettons à Madame Tilmont.

La perspective des prochaines élections municipales ne doit pas être le prétexte d'une mise « entre parenthèses » de tous ces sujets. Nous y veillerons et n'hésiterons pas, si nécessaire, à vous interpellier pour vous rappeler vos engagements. Trop de retards ont été accumulés et les décisions doivent être appliquées dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'ASA PNE 18,
Olivier ANSART

Copie :

Mme Gisèle STIEVENARD, Adjointe au Maire de Paris, chargée de la Politique de la Ville

Mr Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, chargé de Paris Métropole

Mr Daniel VAILLANT, Député de Paris et Maire du 18^e

Mr François DAGNAUD, Maire du 19^e

Mr Roger MADEC, Sénateur, Conseiller auprès du Maire du 19^e, chargé de l'aménagement urbain

Mme Michèle TILMONT, Garante de la concertation Paris Nord Est

Mr Claude PRALIAUD, Directeur de l'Urbanisme

Mr Michel NEYRENEUF, Adjoint au Maire du 18^e chargé de l'Urbanisme et du Logement

Mme Anne CHABERT, Chef de projet Paris Nord Est 18^e à la direction de l'Urbanisme

Contact : Olivier Ansart
3, rue du Canada - 75018 PARIS – Tél. 06.21.89.91.97.
e-mail : asa.pne18@laposte.net
Blog : <http://asa-pne.over-blog.com>